



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018





—

LE TERRITOIRE
DE LA CCMP

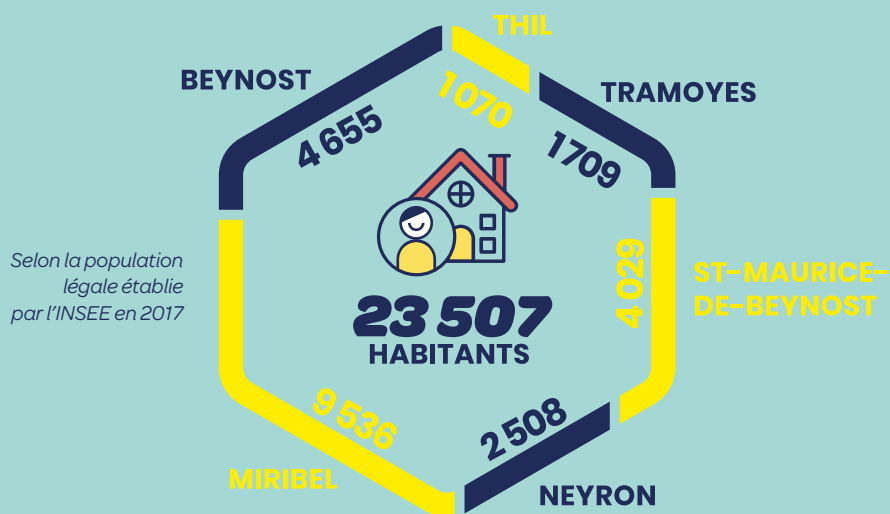
—

6
COMMUNES

65,56
KM²



LE TERRITOIRE EN 2018



4 080

familles avec enfants



34 202 €

**de revenu moyen
par foyer fiscal**

*23 580 €/an à l'échelle nationale.
INSEE 2016*



9 876

**logements dont 1363
logements sociaux**

22%

**d'enfants
de 3 à 17 ans**

7,4%

de taux de pauvreté

14% à l'échelle nationale. INSEE 2017

67%

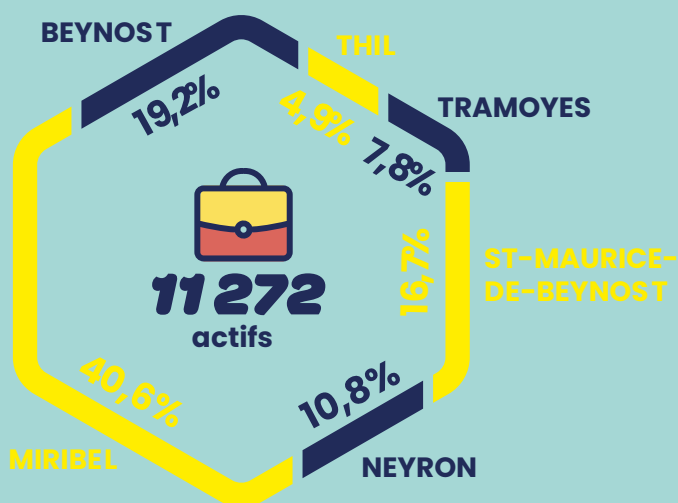
**de propriétaires
occupants**

4,2%

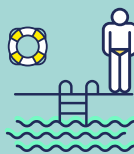
**d'habitants
de + de 75 ans**

91 m²

**de surface moyenne
des logements
construits
entre 2015 et 2017**



1200
entreprises



28,6%
des habitants
licenciés dans
un club de sport



91%
de taux de motorisation

1445
demandeurs
d'emplois en 2018

719
adhérents
de l'AMD

69 872
voyages via Colibri

+4,2%
de taux d'emploi
depuis 2014

220 340
passages à Lilô

13 km
de pistes
cyclables et **47 km**
supplémentaires
d'ici 2031

S O M M A I R E

8

ÉLUS ET AGENTS
AU SERVICE
DU TERRITOIRE

10

GRAND PROJET
LE SITE PHILIPS, UN
PROJET À FORTE
VALEUR AJOUTÉE
POUR LE TERRITOIRE

12

**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**
UN SOUTIEN ACCRU
À LA DYNAMIQUE
LOCALE

14

**CULTURE
ET SPORT**
LE TERRITOIRE
BOUGE !

16

ÉDUCATION
UN VÉRITABLE
PARCOURS D'ÉVEIL
SPORTIF ET CULTUREL

18

**ÉQUIPEMENT
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL**
LILÔ CONFIRME
SON SUCCÈS

19

**SÉCURITÉ
ET CADRE DE VIE**
UN CADRE
DE VIE PLUS SÛR
ET AGRÉABLE

20

**LOGEMENTS
ET SOLIDARITÉ**
AUX CÔTÉS
DES POPULATIONS
LES PLUS FRAGILES

22

**CONTRAT
DE VEILLE ACTIVE**
MAIN DANS LA MAIN
POUR PLUS D'ÉGALITÉ

24

**EAU ET
ASSAINISSEMENT**
UNE GESTION
COLLÉGIALE
DE LA RESSOURCE

27

**VOIRIE ET
DÉPLACEMENTS**
LES MODES
DOUX
S'INSTALLENT

28

**ENVIRONNEMENT
ET DÉCHETS**
L'AVENIR
DE NOTRE PLANÈTE
EN JEU

30

FINANCES
UN BUDGET MAÎTRISÉ
= DES MARGES
PRÉSERVÉES

**« Nous
devrons
demain
imaginer
de nouvelles
“entraïdes”
avec les
territoires
voisins »**



Pascal Protiere
Président de la CCMP

É D I T O

Le modèle périurbain est en pleine mutation et la CCMP se doit d'accompagner l'évolution des modes de vie de ses administrés. Avec près de 220 logements par an construits, la CCMP connaît en effet une croissance démographique qui ne se démord pas. Cet état de fait est normal : chaque année à l'échelle nationale, c'est plus de 10% de la population qui change de logement et contrairement aux idées reçues, près d'un français sur deux n'habite pas dans le Département où il est né.

Notre attractivité résidentielle est intimement liée à notre dynamisme économique : depuis 2014, le nombre d'emplois sur notre territoire a augmenté de près de 4,2%. Et encore ce chiffre ne tient-il pas compte du succès de la ZAC des Malettes et de ces 800 emplois. Dans le même temps, alors que le taux de pauvreté s'élève en France à 14% de la population, il n'est, sur la CCMP, « que » de 7,4%.

Pourtant, notre succès économique nous contraint : notre croissance démographique est soumise aux stratégies foncières qui conduisent d'une part au renchérissement des terrains disponibles, et d'autre part, à l'accroissement régulier des besoins de mobilité pendulaires, notamment avec la Métropole lyonnaise. Nous devons demain imaginer de nouvelles « entraïdes » avec les territoires voisins, parler la langue de la coopération et des alliances stratégiques, plutôt que de rechercher la compétition.

Enfin, la sociologie de nos territoires ne cesse d'évoluer : nous devons ainsi accompagner tout à la fois des attentes fortes en matière de service public à destination des populations paupérisées ou âgées, tout autant qu'une offre ambitieuse pour les loisirs, les pratiques sportives ou culturelles.

C'est bien cette vision politique de notre territoire que nous avons mise en œuvre durant cette année 2018 et que nous développons activement en 2019. Et ce au quotidien grâce à des projets extrêmement ambitieux : 1^{ère} plateforme d'innovation industrielle en Auvergne-Rhône-Alpes avec le « French Poc » à Miribel, complexe cinématographique de 5 salles avec espace de restauration à Saint-Maurice-de-Beynost, réhabilitation de la friche industrielle Philips à Miribel avec un projet d'implantation d'une nouvelle déchèterie et d'une ressourcerie, complexe de BMX pouvant accueillir des compétitions nationales à Thil, etc.

Demain, il nous faudra poursuivre cette ambition et défendre une vision de l'aménagement urbain qui permette aux communes de se développer, de poursuivre leur mue territoriale et de proposer aux administrés des services à la hauteur de leurs attentes. Sinon, nous deviendrons une communauté dortoir qui perdra son attractivité, son charme et sa qualité de vie.

Vous souhaitant une très bonne lecture.

ÉLUS ET AGENTS AU SERVICE DU TERRITOIRE

Le Conseil communautaire de la CCMP est composé depuis mars 2014 de 31 membres élus, dont le Président, 6 Vice-présidents et 2 membres délégués.

Son rôle est d'examiner et d'arbitrer les projets présentés par les commissions et de faire appliquer les décisions. Le conseil vote ainsi les grands projets mis en œuvre par les 60 agents de la CCMP, visant le développement d'un territoire toujours plus dynamique et attractif.



9 ÉLUS AU BUREAU COMMUNAUTAIRE*

Le Bureau communautaire se compose du Président, de 6 Vice-présidents en charge des commissions thématiques et de 2 membres délégués. Chacun a un rôle d'information, d'orientation, de coordination et d'exécution.

La mission du Bureau est double :

- examiner et arbitrer les projets présentés par les Commissions,
- faire appliquer les décisions du Conseil communautaire.

7 COMMISSIONS THÉMATIQUES*

Chacune est composée d'un Vice-président qui l'anime (par délégation du Président de la CCMP) et de deux élus par commune. Les 7 Commissions permettent la concertation et l'échange autour de projets et sont force de proposition pour le Bureau communautaire.



Environnement



Eau et Assainissement



Voie et Déplacements



Solidarité et Logement



Développement économique



Sport et Culture



Finances et Budget



31 ÉLUS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE*

Depuis 2014, la répartition des conseillers communautaires est basée sur la représentativité démographique de chaque commune. Cette nouvelle disposition a fait passer le nombre de conseillers à 31, contre 17 sous la précédente mandature.

Le Conseil communautaire se réunit environ 10 fois par an en séance publique pour délibérer et voter les projets et budgets préalablement examinés par les Commissions thématiques compétentes.

→ BEYNOST

Joël AUBERON (adjoint)
Élisabeth BOUCHARLAT (adjointe)
Gilbert DEBARD (conseiller municipal)
Caroline TERRIER (Maire)
Christian BARDIN (adjoint)
Michel NICOD (conseiller municipal)

→ MIRIBEL

Jacques BERTHOU (conseiller municipal)
Jean-Pierre BOUVARD (conseiller municipal)
Josiane BOUVIER (adjointe)
Nathalie DESCOURS-JOUTARD (adjointe)
Patricia DRAI (adjointe)
Jean-Pierre GAITET (conseiller municipal)
Marie-Chantal JOLIVET (adjointe)
Jean GRAND (conseiller municipal)
Patrick GUINET (adjoint)
Pascal PROTIÈRE (conseiller municipal)
Henri SECCO (adjoint)
Noémie THOMAS (conseillère municipale)
Sylvie VIRICEL (Maire)

→ NEYRON

Anne-Christine DUBOST (conseillère municipale)
André GADIOLET (Maire)
Aurélie VIVANCOS (adjointe)

→ SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST

Pierre GOUBET (Maire)
Évelyne GUILLET (adjointe)
Jean-François PERNOT (conseiller municipal)
Robert RESTA (adjoint)
Dominique TARIF (conseillère municipale)

→ THIL

Bruno LOUSTALET (Maire)
Yannick SEMAY (adjointe)

→ TRAMOYES

Xavier DELOCHE (Maire)
Brigitte FILLON (adjointe)

ORGANISATION ET RÉPARTITION DU PERSONNEL*

CABINET DU PRÉSIDENT

Sébastien BÉNÉTULLIÈRE - Directeur de cabinet

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Olivier JACQUETAND - Directeur Général des Services

ACCUEIL / SECRÉTARIAT

- Marie-France DUCOS-RUSSO
- Cédric VOUAILLAT

SERVICE CULTUREL ET ÉDUCATIF

- Viviane PAPON-VIDAL
Directrice des affaires culturelles et éducatives
> 3 ETAPS**
> 7 IMS**
> Jérôme LOUICHE
Coordinateur du réseau de lecture publique
- Bernard BURLAT
Directeur Académie de Musique et de Danse
> 30 enseignants dont :
- Annabelle GASTOUD
Professeur coordinateur

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

- Christelle SENECHAL
Chargée de mission

SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Fabien LOPEZ
Responsable de service
> Chahines BOUMYA
Chargée de mission FISAC

SERVICE AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

- Simon Chevalier
Responsable de service, également en charge du PLH
> Stevan BRIEUC
Instructeur

SERVICE COMPTABILITÉ / RESSOURCES HUMAINES

- Christiane BONNAMOUR
Responsable de service
> Stéphane MARTINEZ
Comptabilité
> Carole EYMARD
Gestion du personnel

SERVICE TECHNIQUE

- Gérard DROGUE
Responsable voirie, bâtiments et grands projets
- Jean JACQUET
Chef d'équipe
> Régis PEQUIGNOT
Gardien-régisseur de l'aire d'accueil des gens du voyage
> 5 agents en charge de l'entretien des bâtiments, des espaces verts et de la voirie

SERVICE ENVIRONNEMENT ET GESTION DES DÉCHETS

- Laetitia Morot
Responsable de service
> Alexandra MEYER
Ambassadrice du tri
> Camille VINCENT
Chargée de mission PCAET
> Patrice JULIAN
Agent technique

SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE

- Julia GIULIANI
Coordinatrice du CISP
et du Contrat de veille active

SERVICE MOBILITÉ

- Pascaline ROUSSET
Responsable de service
> Matthieu SOUZY
Exploitation du réseau Colibri

* au 31 décembre 2018. - ** ETAPS : Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives.
IMS : Intervenant en Milieu Scolaire (musique).

GRAND PROJET

Le site PHILIPS, un projet à forte valeur ajoutée pour le territoire

Décembre 2017. Suite à l'arrêt de sa chaîne de production de luminaires, Philips France met en vente son site de 4,1 hectares à Miribel. Consciente de l'opportunité foncière de cet ensemble, la CCMP décide alors d'engager des négociations. Fin 2018, un accord est trouvé et les premières études d'opportunité sont lancées, présageant la réalisation de projets jusqu'alors reportés, faute de foncier disponible.

4,1 HA EN RECONVERSION

Le 8 octobre 2018, le conseil communautaire votait à l'unanimité l'acquisition du site, suite à un accord trouvé avec la société Philips pour un montant de 4,5 millions € HT (5,4 millions € TTC). Ce tènement représente en effet une opportunité unique, permettant d'implanter des équipements structurants pour lequel le manque de foncier posait jusqu'alors problème.

Ainsi, à l'Est une nouvelle déchèterie intercommunale couplée avec un espace ressourcerie devrait voir le jour (voir page 31). Il s'agirait également d'y relocaliser les deux centres techniques de Miribel et de la CCMP. Tandis qu'à l'Ouest, les locaux seraient dédiés aux activités économiques avec la création d'un parc d'activités qui viendra compléter les bâtiments tertiaires déjà existants et permettra de loger la section de Recherche & Développement de Philips ainsi que l'incubateur industriel. Une étude de faisabilité technique sera menée en 2019 afin de préciser les modalités d'aménagement du site et confirmer les grandes orientations retenues.

D'ici là, le premier enjeu sera celui de la dépollution.

Dans le cadre de sa cessation d'activité, Philips gardera un accès au site pour répondre à son obligation légale de dépolluer les sols. Cette opération d'une durée de 1 à 2 années est déjà incluse dans le planning des travaux de réhabilitation prévus pour 2020 par la CCMP.



Si la Programmation Pluriannuelle des Investissements de la CCMP prévoyait bien la conception d'une déchèterie et d'un incubateur industriel, il restait à dégager une somme importante pour cette acquisition. Grâce à son faible taux d'endettement, la CCMP est parvenue à obtenir un **prêt bancaire de 6 Millions d'€**. En complément, des recettes sont également attendues avec notamment la très probable réalisation à terme d'un parc d'activités découpé en lots, ainsi que le bail de location déjà validé avec la société Philips qui souhaite y maintenir pour 3 ans son activité de Recherche & Développement. Ce dernier point représentant un **apport financier de 500 000 €** (un loyer négocié de 93,50 € HT / m²), sur la totalité de la période.





Chiffres clés du site

UN PROJET ADOPTÉ EN
octobre 2018

UN SITE DE
4,1 HA

UNE ACQUISITION POUR
4,5 MILLIONS D'€ HT
(5,4 MILLIONS TTC)

DÉSIGNATION
DU **MAÎTRE D'ŒUVRE EN 2019**

DÉBUT DES TRAVAUX EN
2021

PHILIPS TOUJOURS PRÉSENT SUR LE SITE AVEC
80 SALARIÉS R&D

REQUALIFICATION : UN SITE TOURNÉ VERS L'AVENIR

Pour développer un potentiel existant déjà dynamique, la CCMP se projette déjà dans les possibilités offertes.

Au cœur même du futur parc d'activités, le site offre également l'opportunité de créer plus tôt que prévu (initialement envisagé sur la ZAC des Malettes) la plateforme d'innovation industrielle pour les PME.

Un lieu de test des applications innovantes avec l'appui de talents et d'industriels locaux.

Un projet d'incubateur remporté!

Lauréate de l'appel à projets « Tiers-lieux pour l'innovation » de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Plateforme d'innovation industrielle pour les PME de la CCMP a fait forte impression dans les milieux économiques et industriels.

Elle va donc bénéficier d'une subvention du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et permet d'envisager d'attirer des entreprises à forte valeur ajoutée sur le territoire.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Un soutien accru à la dynamique locale

Grâce à ses 12 000 entreprises, la CCMP bénéficie d'une croissance de son taux d'emploi de près de 4% depuis 2014. Un succès qui va s'accroître avec la fin de l'aménagement de la ZAC des Malettes. Un atout que la communauté entend également faire fructifier par ses nombreuses actions de soutien au développement économique : soutien à l'emploi, développement de la fibre optique, soutien aux artisans et commerçants locaux, etc. C'est bien toute la qualité de vie du territoire que la communauté de communes entend développer.

ZAC DES MALETTES : DE NOUVEAUX ARRIVANTS

LOT 01

Sur un parc tertiaire de **5 000 m²**, l'entreprise Inoveam a fait le choix de vendre l'un de ses 4 bâtiments à un investisseur, la société **Hudson**. Cette demande de permis modificatif du cahier des charges de cession des terrains (CCCT), a été validée par la CCMP, étant en cohérence avec le projet de ZAC. Elle permet ainsi d'accueillir le siège régional de l'entreprise Intermarché et ses quelques 70 salariés, anciennement installés aux Échets.

LOT 07

Espace Concept Bois a investi les **4 843 m²** de ce lot 07 pour son activité artisanale de construction bois, auparavant située à Beynost.

LOT 09

Oryx Partner – Licef a installé son activité de fabrication de gels de nettoyage biodégradables pour façades sur un parc de **5 780 m²**.

LOT 13

Sur **3 000 m²**, l'entreprise **Archis Studio Groupe** jusqu'alors située à Caluire, a implanté son activité artisanale de conception et installation de façades vitrées aux Malettes.

En 2019, les derniers lots en vente devraient trouver acquéreur.

UNE CONVENTION AVEC PÔLE EMPLOI POUR DIFFUSER LES OFFRES DU TERRITOIRE

En 2018, la CCMP a signé avec Pôle emploi un accord visant à partager et diffuser au printemps 2019 sur le site economie.cc-miribel.fr toutes les annonces d'emplois à pourvoir sur le territoire. Une première en Auvergne-Rhône-Alpes qui permet de conférer une visibilité supplémentaire pour Pôle Emploi et de proposer un véritable outil pour les demandeurs d'emploi du territoire.

IPAC : LA CCMP RENOUVELLE SON ADHÉSION

Adhérente historique de l'IPAC (Initiative Plaine de l'Ain Côtière), la CCMP a renouvelé en 2018 son soutien via une nouvelle convention de partenariat 2018/2021 aux côtés de la CC Plaine de l'Ain, de la 3CM et la CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon.

Les subventions annuelles de ces 4 partenaires représentent pour l'IPAC un budget de 137 818 €, dont 23 284 € / an pour la CCMP. Lesquels sont répartis à parts égales pour l'animation de l'IPAC et les fonds dédiés à l'octroi de prêts aux entreprises.

Qui est l'IPAC ?

L'IPAC a pour objet de déceler et favoriser les initiatives créatrices d'emplois, d'activités, de biens ou de services nouveaux par l'appui à la création, à la reprise ou au développement d'une PME ou TPE.

Sur le territoire, les bénéficiaires de l'IPAC en 2018 ont été :

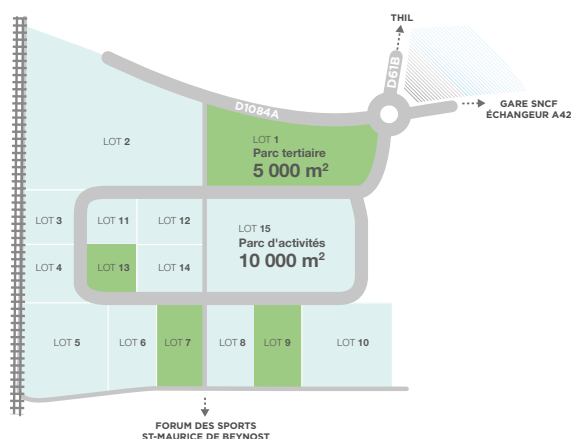
- Le restaurant Le Quai à Miribel
- La boulangerie La Mie Théo à Tramoyes
- La société de livraison de plateaux repas Cocotte Casa à Beynost

FIBRE OPTIQUE : 2 NOUVELLES ZONES POURVUES

Les zones d'activité de la Porte 5 et de la ZAC des Malettes étaient déjà « fibrées ».

En 2018, le SIEA a également équipé les ZI Nord de Beynost et ZI Est avec un soutien financier de la CCMP de 59 000 €.

En 2019, le programme de travaux prévoit le raccordement de la zone Commerciale de Beynost, la ZI Ouest de Beynost, Saint-Maurice-de-Beynost, Thil Actinove et Miribel Tuilière pour un montant estimé à 272 500 € pour la CCMP.



NOUVELLE ÉDITION DU FORUM DE L'ENTREPRENEURIAT DE LA CÔTIÈRE

Organisé collégalement entre la CCMP, Pôle Emploi, Élan Création et l'IPAC, le forum s'est cette année tenu sur le territoire de la 3CM, à Dagneux. Il a réuni près de 30 partenaires et une centaine de visiteurs sur la matinée.

En 2019, il se déroulera à Miribel courant septembre.

FISAC : 10 SUBVENTIONS POUR LES COMMERCES ET L'ARTISANAT

En 2018, le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce a permis d'accorder 10 subventions visant à aider les petites entreprises locales à réaliser des travaux ou des investissements, ce qui représente un investissement de 57 076 € pour la CCMP.

	FISAC		TRAVAUX
Côté Gare (restauration)	10 000 €	→	38 855 €
Le Mixt (restauration)	10 000 €	→	49 415 €
Timeless (escape game)	5 909 €	→	20 733 €
Le Quai (restauration)	7 090 €	→	24 877 €
Un si joli bouquet (fleuriste)	501 €	→	1 757 €
Pâtisserie Chocolaterie Seguy	5 051 €	→	17 721 €
Efféa (centre bien-être et minceur)	10 000 €	→	37 849 €
Mon coiffeur exclusif	1 260 €	→	4 422 €
Pizza Grande Rue	5 224 €	→	18 330 €
Aime comme Mariage (habillement)	2 041 €	→	7 161 €

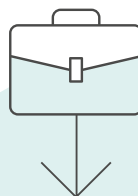
Pour rappel, l'enveloppe des aides directes était fixée à 228 000 € sur la période 2015-2018, financés par la CCMP à hauteur de 120 000 € et par l'État à hauteur de 108 000 € sur deux années. Une nouvelle convention sur la période 2019-2021 permettra de réinvestir près de 150 000 € pour aider les artisans et commerçants de la CCMP.

UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE POUR LES ZONES D'ACTIVITÉ

Les premières étapes de l'harmonisation de la nouvelle signalétique des zones d'activité économiques ont été visibles en 2018 sur la zone commerciale de Beynost.

Suivront les autres zones du territoire courant 2019 pour un montant total de travaux estimé à 120 000 € TTC.

Cette action signe la fin des panneaux désordonnés et des indications anarchiques, dans un objectif autant fonctionnel qu'esthétique.



Subventions

*Un soutien essentiel
au dynamisme des acteurs
de l'économie territoriale*

15 000 €

POUR L'ACA, ASSOCIATION
DES COMMERÇANTS ET ARTISANS
DE LA CCMP

5 500 €

POUR ÉLAN CRÉATION, COOPÉRATIVE
DE SOUTIEN À L'ACTIVITÉ
ET À L'EMPLOI

7 000 €

POUR SOLS'TISSE, COOPÉRATIVE
D'ENTREPRENEURS

23 284 €

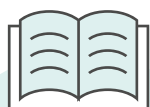
POUR L'IPAC

50 784 €

DE SUBVENTIONS EN 2018

Le territoire bouge !

L'offre culturelle et sportive du territoire s'étoffe au fil des années. Au cœur de la politique de la CCMP, un développement progressif mais constant d'infrastructures et services mutualisés, toujours adaptés aux besoins de ses habitants.



La lecture en chiffres sur le territoire

34 242 ABONNÉS | **2 286** EMPRUNTEURS

50 985 DOCUMENTS EMPRUNTÉS PAR AN

25 séances

DE CLUBS LECTURES ADULTES

48 séances

DE CONTES POUR ENFANTS

83

ACCUEILS DE CLASSES

10

EXPOSITIONS

Source SCRIB 2018

LECTURE PUBLIQUE : LE COORDINATEUR DU RÉSEAU EST EN ACTION

Afin de pallier le déficit net de l'offre des bibliothèques du territoire, d'harmoniser leur fonctionnement mais aussi de professionnaliser leurs équipes, la CCMP a programmé le développement d'un réseau de lecture publique entre les 6 communes.

Première grande étape à ce projet, un coordinateur du réseau a été recruté en septembre 2018.

Il prenait déjà la route le 18 octobre à bord du Bibliobus Tour, aux côtés des bénévoles du réseau, partant à la rencontre de ses acteurs.

Quelles sont ses grandes missions ?

- Orchestrer la mise en place du réseau en étant l'interlocuteur de référence ;
- fédérer les partenaires que sont les bibliothèques, la Direction de la Lecture Publique du Département et les acteurs locaux (comme peuvent l'être le Grand Parc via l'action estivale « Livres à l'eau » ou l'événement national « Partir en Livre ») ;



- développer les événements et animations, ainsi que les fonds documentaires ;
- favoriser la circulation des ouvrages et l'accès aux fonds, notamment avec la création d'une carte unique de prêt offrant aux lecteurs l'ensemble des fonds des bibliothèques sur le réseau. Au-delà de redéfinir les conditions d'emprunt, cette carte unique de prêt va ouvrir les portes de véritables actions transversales entre les bénévoles et les usagers ;
- créer la communication, le nom et l'identité du réseau.

LE CINÉMA SE CONSTRUIRA À SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST

Début 2018, la CCMP a fait l'acquisition du terrain permettant la construction du futur complexe cinématographique de la Côteière.

D'une surface totale de 12 215 m², il se situe sur la commune de Saint-Maurice-de-Beynost au lieu-dit Les Bottes.

→ **Montant de l'acquisition : 620 000 €**

LES SUBVENTIONS CULTURELLES 2018

OCM / spectacles scolaires :

50 000 €

Woodstower : **5 000 €**

Union Laique de Miribel / cinéma :

22 000 €

Swing sous les étoiles : **17 850 €**

Espérance de Beynost : **5 500 €**

Dyapason : **1 500 €***

*Subvention d'investissement.

L'ARCHITECTE DU GYMNASE DE LA CHANAL EST RETENU

Depuis 2015, ce projet, porté et financé par la CCMP, a pour ambition d'offrir un nouvel équipement adapté aux besoins réels du territoire et complémentaire aux deux gymnases, déjà communautaires, de Beynost et de Saint-Martin à Miribel.

En 2018 quelques rebondissements

Les résultats de l'étude géotechnique ont révélé un sol de qualité médiocre, nécessitant de réévaluer l'enveloppe de travaux de plus de 800 000 € HT et de lancer un (nouvel) appel d'offre de maîtrise d'œuvre. En décembre 2018, le cabinet d'architecture Bruhat & bouchaudy a ainsi été retenu. Le démarrage des travaux est prévu pour le premier trimestre 2020 avec une livraison au dernier trimestre 2021.



LES VESTIAIRES AIN SUD FOOT OPÉRATIONNELS

Afin de respecter les normes de sécurité et d'accessibilité dictées par la Fédération Française de Football pour les installations d'Ain Sud Foot, de nouveaux vestiaires ont été construits derrière la tribune, opérationnels depuis la reprise sportive de septembre 2018.

En 2019, les anciens vestiaires, la tribune et les sanitaires publics seront entièrement réaménagés.

→ Coût global des travaux = **926 942 € TTC** dont **162 625 €** du CD01, **215 000 €** de la Région AURA et **16 000 €** par la FFF.

QUE PRÉVOIT LE PROJET ?

3 120 M²
DE SUPERFICIE
AU TOTAL
(circulation et locaux techniques compris)

6,8 M € TTC
D'INVESTISSEMENT

1 509 m² pour la salle multisports
236 m² pour la salle de danse
285 m² pour le dojo
462 m² pour la salle polyvalente



Les subventions sportives 2018

AIN SUD FOOT

90 000 €

CÔTIÈRE HANDBALL

10 700 €

VERTICAL CÔTIÈRE

7 500 €

PÉTANQUE MIRIBEL CÔTIÈRE

500 €

SAINT-AURICE VOLLEY-BALL CÔTIÈRE

500 €

BEYNOST BMX CÔTIÈRE

15 000 €

Un véritable parcours d'éveil sportif et culturel

Des maternelles jusqu'aux CM2, la CCMP accompagne les classes de son territoire avec nombre de projets annuels stimulant leur éveil musical ou leur appétit de sport. Au-delà de l'aspect ludique de ces activités, il s'agit bien pour la CCMP comme pour les enseignants de proposer des apprentissages clés dans le développement des enfants et parfaitement complémentaires à l'école.

LES SEMAINES SPORTIVES REMPORTENT TOUJOURS UN FORT SUCCÈS

Pour leur 19^{ème} édition, les semaines sportives ont réuni 268 enfants de 8 à 12 ans, sur 2 semaines du mois de juillet. Près de 10 activités sont chaque année abordées, comme l'escalade, le baseball, le taekwondo, la pétanque ou encore le tir à l'arc...

6 CENTRES DE LOISIRS

268 PARTICIPANTS



soit **36** ENFANTS PAR JOUR

provenant de **3** CENTRES DE LOISIRS

7 ASSOCIATIONS SPORTIVES du territoire partenaires

3 ETAPS
+ 3 ANIMATEURS
+ 3 ENTRAINEURS

en moyenne, mobilisés sur chaque session

19^{ème} édition
du 9 au 18 JUILLET 2018

LES SEMAINES SPORTIVES

BMX
ORIENTATION
ESCALADE
TIR A L'ARC
TAEKWONDO
BASE BALL
PETANQUE
SARBACANE
TENNIS

INSCRIS-TOI
auprès de ton centre de loisirs :
Beynost, Miribel, Neyron,
Saint-Maurice de Beynost ou Tramoyes.

Escalade diplômée par les intervenants de la CCMP et l'ADPS. Séminaires spécifiques et matériel fournis. Nombre de participants limité. Réservation à 12 ans.

IL VA Y AVOIR DU SPORT !

Pour plus d'informations : contactez la CCMP par téléphone au 04 78 55 52 18

Nos partenaires : Beynost, Miribel, CCMP, etc.

CCMP
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Miribel & Plateau

L'EPS DANS LES ÉCOLES

Cette année, 3 intervenants ETAPS ont parcouru 9 écoles du territoire.

63 h D'ENSEIGNEMENT HEBDOMADAIRE

Environ **1 550** ÉLÈVES CONCERNÉS

25 CLASSES regroupées pour les sorties scolaires sportives de fin d'année, lors de la semaine de finalisation des cycles EPS.

Un vrai succès à reproduire !

LES IMS METTENT LE TERRITOIRE EN MUSIQUE

En 2018, les IMS ont animé des interventions dans les écoles maternelles, élémentaires, les espaces petite enfance, en classe passerelle ITEP et à l'Hôpital Romans Ferrari.

79 h D'ENSEIGNEMENT
HEBDOMADAIRE

17 ÉTABLISSEMENTS TOUCHÉS

111 CLASSES PRIMAIRES

**3 EPE + 1 CRÈCHE
+ 4 RAM**

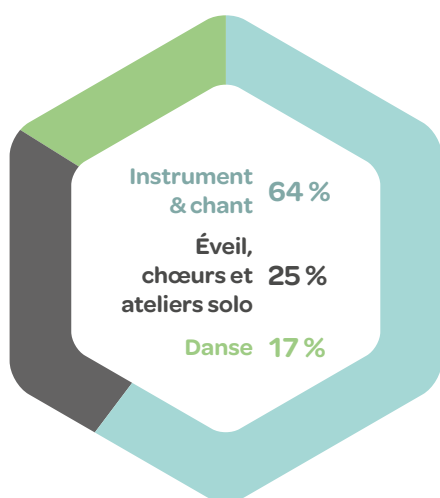
Près de **3 000**
ENFANTS de la crèche au CM2

79 CLASSES RÉUNIES À L'ALLEGRO
lors des rencontres autour des bals folks
en avril et mai

6 CLASSES MOBILISÉES lors de l'échange
intergénérationnel avec les EHPAD de Miribel
et de Saint-Maurice-de-Beynost.

AMD : LA MUSIQUE ET LA DANSE PRENNENT DE L'AMPLEUR

EN PRATIQUE(S)



AU PROGRAMME

Cette année, de nombreux événements ont fait vibrer les classes, les cœurs et les chœurs de l'AMD.

Parmi les plus remarquables :

JANVIER

200 élèves pour la « Nuit des conservatoires », une ballade artistique faite de concerts, danse, cours ouverts, ateliers participatifs... pour découvrir le site de l'AMD autrement.

MAI

170 élèves pour « Une simple mélodie », concert de musiques actuelles et classiques, sur fond de grands succès de Michel Polnareff.

NOVEMBRE

90 élèves de toutes les communes (soutenus par les IMS) pour le concert en hommage aux compositeurs de la Grande Guerre 14-18 autour des œuvres de Debussy, Ravel, Granados, Fauré, Joplin...



719

ÉLÈVES dont
619 élèves
de - de 25 ans

100

ÉLÈVES ADULTES

30

PROFESSEURS
de musique ou de
danse diplômés d'État

731 194 €
DE CHARGES NETTES

522

FAMILLES
dont 93 % résidant
sur la CCMP

398

HEURES / SEMAINE
D'ENSEIGNEMENT

27

DISCIPLINES
ENSEIGNÉES

NEW

Un « jardin sonore »
parents-enfants
dédié aux
tout-petits de
2 et 3 ans, à l'AMD
le samedi matin

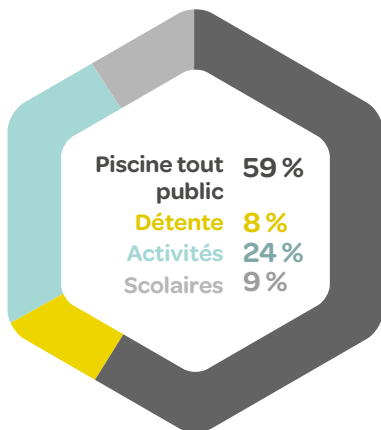
NEW

Un cours d'éveil musical
délocalisé à l'école
maternelle de Tramoyes,
pour les enfants de
moyenne section
(en complément des
3 cours existants :
Les Échets, Le Mas Rillier
et Beynost)

ÉQUIPEMENT D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

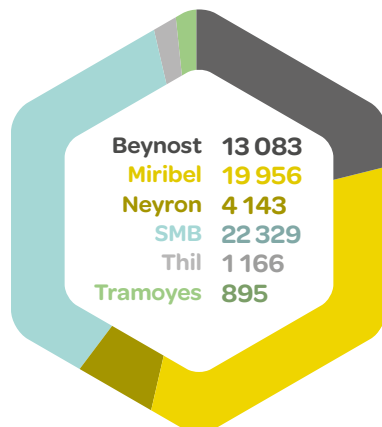
Lilô confirme son succès

Avec à peine 3% de baisse de fréquentation et pourtant une météo printanière très médiocre, Lilô stabilise le nombre de ses entrées en 2018. Ce lieu de détente et de loisirs est très naturellement sollicité durant l'été, comptant cette année un pic de fréquentation de plus de 25 000 visiteurs sur le seul mois de juillet.



61,60% de résidents de la Côte-d'Ivoire parmi les visiteurs de Lilô, dont 59% résidents de la CCMP et 41% de la 3CM.

Ce sont les périodes de vacances scolaires et en particulier la période estivale qui comptent le plus d'usagers non-résidents de la Côte-d'Ivoire.



LE CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC AVEC LA SOCIÉTÉ VERT MARINE a été renouvelé au 1^{er} janvier 2018 pour une durée de 6 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2023. En 2018, Vert Marine a reversé à la CCMP dans le cadre de son contrat annuel la somme de **7 537,24 € HT**.

LES INVESTISSEMENTS ET NOUVEAUTÉS 2018

Dans le cadre de son contrat, la société Vert Marine doit réaliser des investissements dont le montant total est estimé à 159 895 € HT. Cette année, ont vu le jour :

- de nouveaux bains de soleil, canapés, poufs et fauteuils : **5 241,95 € HT**
- une salle de soins du corps réaménagée : **11 273,22 € HT**
- un lit hydro-massant et la rénovation de la salle de repos : **29 777,65 € HT**
- la réhabilitation du hammam : **57 654,60 € HT**
- une salle « spinning box » dédiée aux cours de RPM : **21 713,52 € HT**
- une « jumping box » avec trampoline géant et l'aménagement de la Grignoterie : **20 494,93 € HT**



220 340

PASSAGES

soit -3% par rapport à 2017

Moins d'entrées mais plus de confort.

De nouvelles règles ont été établies en août : un accès jusqu'à 14H réduisant le nombre d'entrées l'après-midi mais augmentant la sérénité des lieux, l'interdiction des poussettes, des tables, des bermudas de bain, etc.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2018

1 251 610,56 €

soit -3% par rapport à 2017

1 225 ABONNÉS

3 441 heures d'activités aquatiques
avec en tête les bébés nageurs
(924 heures)

20 615

SCOLAIRES ONT FRÉQUENTÉ LILÔ EN 2018

789 créneaux horaires soit 267 heures d'activité pour les primaires	326 créneaux horaires soit 174 heures d'activité pour le second degré
--	--

Avec les nouveaux rythmes scolaires et la redistribution des créneaux du mercredi matin, 2018 a vu sa fréquentation fortement augmenter pour les classes de secondaire (+38,82%) et a contrario baisser pour les primaires (-11,67%).

SÉCURITÉ ET CADRE DE VIE

Un cadre
de vie plus sûr
et agréable

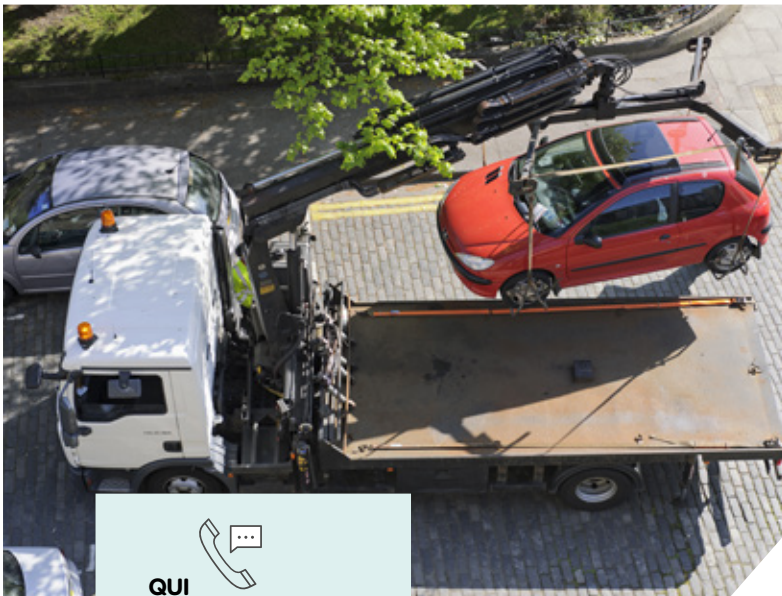
En 2018, la CCMP a poursuivi ses actions et développé ses moyens pour gagner en sécurité sur son territoire. Loin d'être de simples objets de réprimande, une fourrière auto ou des radars pédagogiques deviennent des outils de sérénité pour le quotidien et le cadre de vie de chacun des habitants.

UNE FOURRIÈRE INTERCOMMUNALE POUR LA CCMP

En juillet 2018, le conseil communautaire a souhaité conserver la compétence « fourrière automobile » de la CCMP. En effet, suite à la demande de la commune de Miribel de mettre en place la fourrière sur son seul périmètre géographique, les élus communautaires ont tenu à réaffirmer la nécessité de proposer un service opérationnel et simple aux 6 communes du territoire.

Cette fourrière permettra de gérer plus simplement l'enlèvement des véhicules abusivement stationnés sur des emplacements interdits, voire parfois abandonnés, sans pour autant être des épaves.

À compter du 1^{er} février 2019, la CCMP a ainsi chargé la société WARNING ASSISTANCE, fourrieriste agréé basé sur la commune de Rillieux-La-Pape, de l'enlèvement, du gardiennage et de la restitution des véhicules en infraction sur le territoire de la CCMP.



QUI CONTACTER ?

Les habitants du territoire désirant faire enlever un véhicule en stationnement interdit devront contacter la Police Municipale ou la Mairie pour des véhicules situés sur le domaine public, et la Gendarmerie de Miribel si le véhicule est abusivement stationné sur un terrain privé.

DES RADARS PÉDAGOGIQUES AU SERVICE DE LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

Pour la plupart situés en entrée d'agglomération ou sur des zones de ligne droite dangereuses, les radars pédagogiques de la CCMP sont destinés à alerter les usagers de la route de leur vitesse.

Au-delà de leur utilisation préventive, ces 11 radars ont permis en 2018 d'enregistrer également les statistiques de vitesse des véhicules.

Un programme informatique a été développé pour exploiter ces données brutes.

L'objectif : permettre aux différentes polices municipales, et surtout à la Gendarmerie, de mieux cibler leurs contrôles de vitesse selon les jours et les heures de la semaine les plus critiques et dangereux.

Établi courant 2019, un bilan de l'année 2018 permettra également d'évaluer la pertinence de l'installation d'un radar automatique « classique », ou bien a contrario de retirer l'équipement préventif pour le positionner sur un emplacement plus adapté.

11
RADARS

*SUR LE
TERRITOIRE
À USAGE
PRÉVENTIF*

Aux côtés des populations les plus fragiles

Face à la tension grandissante du marché immobilier, la CCMP poursuit une politique solidaire de soutien aux populations les plus fragiles : aménagement, accueil et accompagnement sont au cœur d'une politique du mieux vivre ensemble sur le territoire.

380 000 €

ENGAGÉS PAR LA CCMP en 2018 et 2019 pour satisfaire les besoins en logements du territoire.



206
PERMIS DE
CONSTRUIRE
AUTORISÉS

195
DÉCLARATIONS
PRÉALABLES

7
PERMIS
D'AMÉNAGER

235

LOGEMENTS AUTORISÉS
PAR LES MAIRES SUITE À L'INSTRUCTION CCMP

dont **109**
LOGEMENTS
INDIVIDUELS

dont **126**
LOGEMENTS
COLLECTIFS

dont **21** LOGEMENTS
LOCATIFS SOCIAUX

LE PLH, UNE STRATÉGIE TERRITORIALE AU SERVICE DE L'HABITAT

Une étude d'urbanisme à Beynost

L'action 1 du PLH consiste en la réalisation d'études préalables à des aménagements ou des opérations d'habitat permettant une mise en œuvre de ses objectifs du Programme. Dans ce cadre, le bureau d'études Berthet-Liogier-Caulfuty a réalisé en lors du premier trimestre 2018 une étude d'urbanisme pré-opérationnelle dans le secteur de Pré Mayeux à Beynost, pour aider la Commune à encadrer et faciliter l'émergence d'un projet mixte (activité et habitat) d'une soixantaine de logements.

L'équilibre financier des opérations d'habitat locatif aidé

Le PLH prévoit l'attribution d'une aide de base de 3 000 € par logement et une aide complémentaire à l'acquisition, amélioration ou à la rénovation urbaine de quartiers dégradés de 13 000 € par logement démolit. Ces aides sont réservées aux opérations financées à l'aide d'un Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) ou d'un Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) répondant à certains critères (taille, financement, qualité urbaine et environnementale).

→ **36 000 € de subventions ont été accordés à ce titre au bailleur social SEMCODA** pour la réalisation de 12 logements collectifs rue de Genève à Neyron.

Vers un nouveau PLH

L'élaboration d'un nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH), prescrite le 6 juillet 2017, a débuté en juillet 2018 avec le bureau d'études Diagramme Conseil, pour une validation prévue avant la fin de l'année 2019.

Ce nouveau PLH permettra de définir une stratégie territoriale à long terme, cohérente avec le projet de territoire et son évolution démographique (offre résidentielle, accès au logement des jeunes actifs, maintien à domicile des personnes âgées, amélioration de la performance énergétique des logements...).

DES ATELIERS POUR FORMER LES ÉLUS

Plusieurs élus et techniciens en charge de l'aménagement du territoire ont participé à un cycle d'échange et de formation sur l'action et la stratégie foncière, en partenariat avec le Centre d'Etudes et de Ressources Foncière Rhône Alpes (2 ateliers en 2018, un en mars 2019).



BIEN VIEILLIR : VERS UN MEILLEUR ACCUEIL DES PERSONNES ÂGÉES AUTONOMES

À Miribel, la résidence autonomie « Le Cèdre – Le Coteau » fera l'objet de travaux de modernisation et d'extension afin d'en améliorer le confort : isolation, rénovation, agrandissement, etc. En octobre 2018, **la CCMP a voté un budget de 200 000 € de subventions** pour ces travaux, sur un total de **750 000 € prévus par l'Institution Joséphine Guillon**.

DU SOUTIEN POUR LES AIDANTS

L'association Aux Lucioles propose à Miribel un accueil de jour aux personnes dont la perte d'autonomie est liée à une maladie de la mémoire, de type Alzheimer ou apparentée, à la maladie de Parkinson ou à des séquelles d'AVC.

Leur prise en charge complète (activités, sorties, rencontres, transport et repas du midi) est assurée par une équipe pluridisciplinaire, un jour par semaine. L'association dispose également d'une plateforme d'accompagnement des aidants. Depuis 2013, la CCMP accompagne l'association. **En 2018, 5 000 € de subventions lui ont ainsi été alloués.**

UNE AIRE DE GRANDS PASSAGES MUTUALISÉE À BALAN

La mutualisation de l'aire de grands passages entre la CCMP et la 3CM a été reconduite pour 2018. Une aire provisoire a donc été aménagée du 31/03/2018 au 01/10/2018 sur la commune de Balan, au lieu-dit Sur la Balme, gérée conjointement et financée à parts égales par les deux collectivités.

→ **45 000 € TTC**

Participation financière de la CCMP aux frais de délimitation, d'aménagement, de fonctionnement et de remise en état du terrain.

3,5 HA 

JUSQU'À **150**
CARAVANES



LA CROIX ROUGE DÉMÉNAGE

Au titre de sa compétence « Soutien aux associations humanitaires reconnues d'intérêt communautaire », et afin de regrouper les activités de l'antenne locale de la Croix Rouge en un lieu unique, la CCMP a impulsé son relogement. La Croix-Rouge est installée depuis le 1^{er} octobre 2018 dans le quartier des Folliets, à Saint-Maurice-de-Beynost, dans un bâtiment appartenant à la SEMCODA. Les bénévoles de la Croix Rouge bénéficient ainsi de locaux plus spacieux et aux normes d'accessibilité.

→ **11 871 € de subventions annuelles, correspondant au loyer des nouveaux locaux.**

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Dans le cadre de son contrat, la société Vert Marine doit réaliser des investissements dont le montant total est estimé à 159 895€ HT. Cette année, ont vu le jour :

- Organisation pour la Santé et l'Accueil (ORSAC) pour la gestion des logements temporaires rue du Mollard : **3 768 €**
- Conseil d'Architecture d'urbanisme et d'Environnement (frais d'adhésion) : **2 328,40 €**
- Association Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) : **2 300 €**
- Accueil de jour Les Lucioles : **5 000 €**
- La Croix Rouge : **2 968 €** (loyers effectifs)
- Institution Joséphine Guillon : **200 000 €** de subvention d'investissement

Main dans la main pour plus d'égalité

Le Contrat De Veille Active (CDVA) est un outil de solidarité intercommunale au cœur de la politique de la ville.

Depuis 2015, il mobilise de nombreux acteurs du territoire afin de lutter contre les disparités, améliorer la vie des habitants et favoriser la solidarité envers les quartiers défavorisés et les populations fragiles ou isolées. Il touche des thématiques liées à l'habitat, l'accès aux Droits, l'emploi, la santé ou l'éducation.



**1 coordinatrice
-animatrice**

18 017 €

DE SUBVENTIONS
DE LA CCMP EN 2018

**Un financement
partenarial**

Sur l'ensemble des 13 projets cofinancés,
la participation des partenaires représente :

- **26 000 €** de l'État ;
- **59 418 €** du Conseil Départemental ;
- **4 074 €** de la CAF ;
- **3 000 €** de la commune de Miribel ;
- **2 700 €** de la commune de Saint-Maurice-de-Beynost ;
- **200 €** de la commune de Neyron.

7 PROJETS FINANCÉS EN 2018

Cette année, 11 dossiers de demande de subvention ont été présentés par 10 structures, dont la CCMP. Tous les dossiers reçus répondaient aux objectifs fixés par le contrat de veille.

7 ont été retenus et soutenus financièrement par la CCMP,
leurs actions impliquant directement les habitants du territoire.

→ 6 étant directement impliqués par les thématiques du Contrat de Veille Active, 1 dossier ciblant le CISPD (Centre Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).

+ **1 dernier projet**, porté par la CCMP, a concerné l'action « Marchons ensemble pour l'égalité femme-homme », et s'est vu subventionné par l'État.

Emploi - Insertion Formation

1 « AGIR ENSEMBLE »

Porté par la Mission Locale Jeunes
sur le territoire de la CCMP et de la 3CM.

Le projet : proposer un accompagnement « renforcé » aux jeunes les plus éloignés de l'emploi pour rendre possible l'inclusion sociale et professionnelle. Au travers notamment d'une immersion en entreprise et de différents ateliers au sein de la MLJ (remise à niveau, informatique, confiance en soi, recherche d'emploi, etc.).

En parallèle, promouvoir les métiers en demande de main d'œuvre et relayer activement les opportunités proposées par les entreprises du territoire.

→ **2 317 € de subvention.**

Éducation - Parentalité Jeunesse - Citoyenneté

2 « PLATEFORME ÉTÉ CÔTIÈRE »

Porté par la MJC
(Maison des Jeunes et de la Culture).

Le projet : favoriser la mixité entre les jeunes des quartiers du territoire pour lutter contre le sentiment d'appartenance territoriale. 300 jeunes ont ainsi pu profiter de la mutualisation de moyens humains et matériels des structures jeunesse de Miribel, Saint-Maurice-de-Beynost et Montluel.

→ **500 € de subvention.**

3 « MIEUX VIVRE ENSEMBLE »

Porté par CeSAM
(Centre Social d'Animation de Miribel).

Le projet : promouvoir le vivre-ensemble sur le territoire au travers d'une action ludique et sportive mixant plus de 20 jeunes de 3 communes pendant 4 jours et 1 action conviviale et artistique ouverte à tous les habitants du territoire.

→ **3 000 € de subvention.**



4 « LIEUX RESSOURCES PARENTS »

PORTÉ PAR LE CENTRE SOCIAL DE MONTLUEL.

Le projet : développer en collaboration entre les 3 centres sociaux de la Côtière de nombreuses animations, ateliers, rencontres permettant d'accompagner les parents dans leur rôle éducatif avec par exemple :

- des séances de baby-gym, de jeux d'éveil et d'animations autour des contes ;
- des ateliers de création entre parents et enfants ou des soirées de jeux en famille ;
- le café des parents (conférences sur le sommeil, discussions, etc.) ;
- une soirée parentalité autour d'un spectacle sur la « communication bienveillante » ;
- la 1^{ère} fête du jeu le 31 mai ;
- la semaine intergénérationnelle, « semaine bleue » en octobre ;
- un espace de parole « être parent d'un enfant différent », porté sur la CCMP et par le groupe ADO du réseau parentalité Côtière, animé par et avec des parents et un professionnel qualifié. Ce projet a répondu aux besoins exprimés par les parents tout au long de l'année 2017.
- etc.

1 000 € de subvention.

Santé - Accès aux soins

Prévention - Accès aux Droits

5 « PERMANENCES D'ACCÈS AUX DROITS »

Porté par le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles).

Le projet : favoriser l'autonomie de chacun et des femmes les plus fragiles en particulier, en facilitant l'accès aux droits, préalable à l'insertion sociale et professionnelle.

→ **2 700 € de subvention.**

7 « PERMANENCE D'UNE INTERVENANTE SOCIALE EN GENDARMERIE »

Porté par l'AVEMA (Aide aux Victimes Et Médiations de l'Ain) sur le territoire de la CCMP et de la 3CM.

Le projet : 2 journées par semaine, l'ouverture d'une permanence physique et téléphonique d'une assistante sociale spécialisée dans les problématiques liées aux violences intrafamiliales qui nécessitent un accompagnement et une prise en charge spécifiques.

→ **7 000 € de subvention.**

6 « COORDINATION CÔTIÈRE D'ACCÈS AUX DROITS »

Porté par Artémis sur le territoire de la CCMP et de la 3CM.

Le projet : réduire la fracture numérique pour éviter l'exclusion des habitants sur ces sujets à l'échelle de la Côtière : création d'un service d'annuaire numérique, recrutement et équipement de bénévoles, création d'une journée d'information et mise en place de permanences toutes les semaines dans les 3 centres sociaux de la Côtière.

→ **1 500 € de subvention.**

Une gestion collégiale de la ressource

Véritable enjeu territorial, l'eau est également une ressource aussi précieuse que fragile. Sa gestion impose des réflexions globales et concertées, dépassant les limites administratives ou géographiques des cours d'eau et des territoires.

La CCMP s'investit donc avec ses différents partenaires autour de problématiques autant environnementales, que de qualité de vie et de sécurité.



BERGES DU RHÔNE ; LE PROJET DE TRAVAUX DE RESTAURATION DU CANAL DE MIRIBEL AVANCE

Le contrat de revalorisation et restauration du canal de Miribel signé en mars 2016 par la CCMP et ses partenaires (l'État, EDF, VNF, le Département, etc.) a permis de fixer de grands enjeux : s'adapter aux changements climatiques pour développer la biodiversité du canal, protéger les communes des crues, garantir la ressource en eau potable et aménager les zones de loisirs... (voir La Communauté n°24)

Listant les différents grands chantiers programmés d'ici à 2020 (lutte contre les crues et création d'une passerelle), un programme prévisionnel d'actions sur l'aménagement des berges a été validé le 12 septembre 2018 par le comité de pilotage du contrat.

Plusieurs phases et natures de travaux sont prévus. Ceux pour lesquels la CCMP est maître d'ouvrage concernent notamment :

- le remodelage et recul des berges du canal de Miribel : montant prévisionnel des travaux **2 185 000 € HT** ;
- la restauration et gestion de la ripisylve en bordure du canal sur la rive droite, ainsi que la restauration écologique des berges au droit des secteurs à fort enjeu (rive droite) : montant prévisionnel des travaux **2 514 305 € HT**.

En décembre 2018, un groupement de commande a été formalisé entre la CCMP (coordonnatrice du groupement), la 3CM et la Métropole de Lyon. La Société Publique locale (SPL) de gestion des espaces publics du Rhône Amont SEGAPAL, a quant à elle été choisie pour assurer une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le lancement du marché et le choix du maître d'œuvre.

La SPL s'est ainsi chargée de la rédaction des dossiers réglementaires et du lancement de l'étude de maîtrise d'œuvre pour un coût de **4 876,8 € TTC** (le lancement de prestations complémentaire est budgété à hauteur de **1 086 € TTC**).

GEMAPI* LA NOUVELLE COMPÉTENCE A PRIS EFFET

*GEMAPI = *Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations*

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la loi impose le transfert de la gestion des milieux humides et aquatiques, ainsi que la prévention des inondations aux intercommunalités.

En 2018, de premières actions et projets se sont donc concrétisés en partenariat avec différents acteurs de l'eau sur et hors le territoire. Pour la CCMP, la gestion d'un cours d'eau impose en effet d'adopter une vision d'ensemble depuis l'amont jusque l'aval d'un cours d'eau, au-delà de ses limites administratives

La transformation du Syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien du ruisseau des Échets et du ravin des Profondières en syndicat mixte

Le transfert de compétence aux communautés de communes a pour incidence directe de modifier la composition des syndicats de communes en charge de la gestion des rivières, confiant désormais cette mission aux EPCI (CCMP, 3CM et CCM de la Dombes) pour les communes concernées (Miribel, Saint-Maurice-de-Beynost, Beynost et Tramoyes pour notre territoire).

8 représentants élus ont donc été désignés en 2018 pour siéger dans ce syndicat qui se réunira pour la première fois en 2019.

Bassin versant de la Sereine, une gestion concertée

En 2018, plusieurs réunions techniques et politiques de concertation ont permis d'échanger sur les modalités d'une gestion collective du bassin versant de la Sereine, avec la 3CM, la CCM de la Dombes et la CCPA. Ces réflexions se poursuivant sur 2019 ont porté sur des modalités organisationnelles (étude d'opportunité pour la création d'un syndicat), sur les actions à mener (études techniques, programme pluriannuel d'investissement), ainsi que sur les enjeux financiers (solidarité financière pour le financement de travaux).

Thil : la SEGAPAL désignée comme AMO pour le marché de maîtrise d'œuvre

Le marché été finalisé sur 2018-2019 et le prestataire sera choisi en 2019.

Torrent Rapan

Les garde-corps et la maçonnerie du piège à graviers de l'ouvrage de ruissellement du torrent ont été mis aux normes en 2018 à hauteur de la commune de Neyron.

→ **Coût global des travaux : 29 805,30 € TTC.**

UN IMPORTANT TRANSFERT DE COMPÉTENCES POUR LA CCMP

L'année 2018 a également été l'objet de nombreuses réunions dans le cadre de l'étude du transfert de compétences sur l'assainissement collectif, les eaux pluviales urbaines, l'eau potable et la défense incendie. Elle a ainsi été consacrée à la finalisation d'un profond état des lieux mené par la CCMP et son AMO le Cabinet Merlin, avec un travail sur :

- le choix d'indicateurs de performance définissant le bon niveau de services (sur l'eau potable et l'assainissement) ;
- l'élaboration d'un programme pluriannuel de travaux ;
- le choix de scénarii d'organisation avec analyse des enjeux financiers, techniques, juridiques, organisationnels (et d'un point de vue des ressources humaines).

ASSAINISSEMENT

Thil : les travaux de raccordement à Niévroz ont démarré

Lancé en juillet 2018, les travaux devraient s'étendre jusqu'à fin 2019 (sous réserve de contraintes météorologiques ou techniques majeures).

La Commune de Thil réalise les travaux de collecte tandis que la CCMP est maître d'ouvrage du réseau de transfert des eaux usées de Thil vers la station d'épuration de la 3CM à Niévroz.

→ **Coût global du projet : 3,5 millions € HT dont 958 000 € HT investis par la CCMP.**



SPANC : LES INSTALLATIONS CONTRÔLÉES EN 2018

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la CCMP est chargé de contrôler les installations d'assainissement non collectif du territoire, à la fois dans les habitations existantes, également les installations en cours de construction.

Au-delà de ce rôle de surveillance, le SPANC porte également une mission de conseil et d'information sur la réglementation et le bon traitement des eaux usées pour les propriétaires.

Le fonctionnement et l'entretien des fosses d'assainissement ont en effet un impact direct sur d'éventuels problèmes de salubrité publique ou de pollutions.

EN 2018

13 contrôles
de CONCEPTION

5 contrôles
de RÉALISATION

25 contrôles
de VENTE

→ Une délibération du 20 juin 2018 a exonéré de contrôle les habitations situées à Thil dans le périmètre des travaux de création du réseau d'assainissement collectif.



RUISSELLEMENT AGRICOLE, LE PLAN D'ACTION 2016-2020 SE POURSUIT

Pour lutter en amont contre l'érosion des quelques 1 108 hectares de surfaces agricoles sur le plateau de la CCMP, une charte contre l'érosion agricole a été signée en 2016. Fixé jusqu'en 2020, son plan d'actions est financé à hauteur de **200 000 €** par la CCMP (voir magazine La Communauté n°25).

En 2018, les actions se sont poursuivies avec :

- le broyage et curage du pré-bassin et du bassin de Bossieu : montant des travaux **8 929,20 €** ;
- le contrôle et maintien de 2,77 ha de bandes enherbées, ainsi que l'établissement d'un nouveau référentiel : montant des travaux : **4 001 €** ;
- l'aménagement de fascines et seuils sur deux parcelles à fort facteur d'érosion. Il s'agit là de deux techniques nouvelles mise en place à titre expérimental qui seront suivies dans les années à venir. Les travaux ont été réalisés par une MFR pour un montant total de **4000 €** ;
- le financement de la Chambre d'agriculture de l'Ain animatrice de cette charte, pour la sensibilisation et l'échange de bonnes pratiques : **14 096 €**.

→ **Coût total : 31 026 € de financement, dont 2 000 € avancés en 2018 sur le budget 2019 pour les aménagements légers.**

VOIRIE ET DÉPLACEMENTS

Les modes doux s'installent

Aménagements, animation du réseau, investissement de sécurisation des voiries... La CCMP déploie en 2018 de nouveaux outils et services pour les déplacements de ses habitants. Au cœur de ces actions, deux leitmotifs : développer la mobilité de chacun et l'essor des modes doux sur le territoire en particulier, tout en garantissant une parfaite sécurité pour chaque usager.

COLIBRI CONTINUE DE PROGRESSER

760

ABONNEMENTS
en 2018 contre 560
en 2017

TRANSPORT
AUDÉCLENCEMENT

+12%

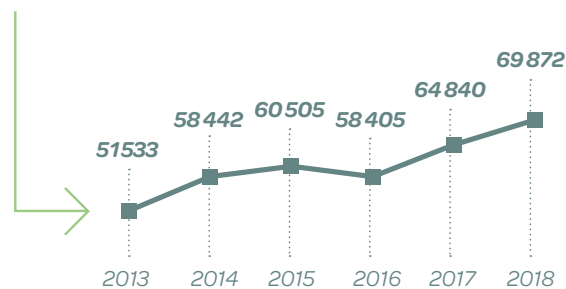
par rapport à 2017

+35%

DE FRÉQUENTATION
depuis 2013

69 872

VOYAGES
+7,8% par rapport à 2017



LE BUDGET COLIBRI 2018

RECETTES

1 988 177,35 €

DÉPENSES

1 511 918,57 €

Les arrêts aménagés

pour toujours gagner en accessibilité

Mas Rillier Centre (côté square d'enfants) **11 424,15 €**

Les Chênes **Budget inclus dans la réfection du trottoir des Échets** (cf. infra)

Folliouses **18 239,78 €**

La Sereine **10 691 € cofinancés avec le Département de l'Ain**

UN ABONNEMENT ANNUEL POUR COLIBRI

GRAND PUBLIC

176 €/an

avec 1 mois de gratuité

MOINS DE 26 ANS

100 €/an

avec 2 mois de gratuité

LE TRANSPORT SCOLAIRE VERS LILÔ ET L'ALLEGRO EST MUTUALISÉ

En juillet 2018, le conseil communautaire a voté le groupement de commande (entre communes) pour le transport des scolaires vers Lilô et l'Allegro tout au long de l'année. La mission est confiée à la société des autocars Planche (Groupe Keolis) et permet à chaque enfant du territoire de bénéficier du même tarif : les communes les plus éloignées comme Thil, Tramoyes ou Neyron, paient ainsi le même prix que les communes disposant des équipements. Une mesure d'équité territoriale.

VOIRIE : PLUS DE SÉCURITÉ POUR LES MODES DOUX

350 mètres de cheminement partagé modes doux ont été réalisés le long de la route de Tramoyes, à l'entrée Est des Échets. Un nouvel itinéraire directement inscrit dans le Plan Global de Déplacements qui relie le Parc d'activités Les Chênes et le groupe scolaire Jean de La Fontaine.

- + Un plateau piétonnier au croisement des routes de Tramoyes et du Mas Rillier complète ces travaux de sécurisation.
- + L'arrêt Colibri Les Chênes a également été réaménagé, pour le rendre plus accessible aux personnes à mobilité réduite et plus sûr pour l'ensemble des usagers.

→ **Coût global des travaux : 387 000 € TTC**

En 2018, plusieurs études de faisabilité ont également été lancées, en vue de travaux programmables en 2019 :

- sécurisation et passage des bus Colibri via la Montée Neuve à Neyron ;
- création de 4 kilomètres de pistes cyclables reliant Miribel à Beynost ;
- aménagement et sécurisation des arrêts de bus à proximité du FAM de Tramoyes ;
- création de la passerelle du canal entre Saint-Maurice-de-Beynost et le Grand Parc.

LES BUS ÉLECTRIQUES À L'ESSAI

La CCMP et son partenaire Keolis Autocars Planches (en partenariat avec Fraikin), ont expérimenté en 2018 l'utilisation d'un mini-bus électrique spécialement dédié aux réseaux urbains, sur la ligne 2 (et par les chauffeurs) du réseau Colibri.



33 PLACES

160 KILOMÈTRES d'autonomie

0 ÉMISSION de gaz à effet de serre

L'avenir de notre planète en jeu

Afin de répondre à son échelle aux grands défis environnementaux de notre siècle, la CCMP s'engage en 2018 plus encore dans de nombreuses actions. Réduction des déchets, sensibilisation et soutien aux initiatives éco-responsables, ou encore développement du plan climat air énergie territorial...



2018 en chiffres

4 905 T

d'ordures ménagères collectées

+ 102 tonnes par rapport à 2017, en partie liées aux nouvelles entreprises de la ZAC des Malettes.

TRI

1 079 T

collectées

+ 78 tonnes par rapport à 2017

18,6% de déchets refusés dans les bacs jaunes car mal triés : un chiffre malheureusement en légère augmentation par rapport à 2017.

42 animations de sensibilisation des ambassadrices du tri auprès de 1 505 enfants de collèges et primaire, ces derniers ayant pu participer à un concours « Chef d'œuvre ».

VERRE

770 T

de verre collectées sur le territoire. Soit 32,5kg/habitant.

2 103 € reversés à la Ligue contre le cancer dans le cadre de la convention signée en 2017 (3 € reversés par tonne recyclée).

PREMIERS SUCCÈS POUR LES AIDES À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Engagée en 2017 sur différentes actions, la CCMP continue en 2018 de soutenir financièrement 3 initiatives phares :

- **79 composteurs** ont été vendus ;
- **2 aides financières à l'achat de couches lavables** ont été accordées et 4 kits prêtés ;
- **10 broyeurs végétaux thermiques ou électriques** ont été achetés par les habitants pour un montant d'aide total de 1 777 €. La CCMP finance 40% du prix TTC du broyeur (dans la limite de 400 € d'aide totale).



En 2018, à l'écoute des remarques d'usagers, les critères de l'aide financière se sont adaptés, portant à 2 500 W la puissance minimale requise pour le financement d'un broyeur électrique. Contre 3 000 W auparavant, ces modèles s'avèrent peu présents sur le marché en réalité. La CCMP propose également une aide à la location de ces broyeurs à hauteur de 60 € TTC par jour (sur la base de 2 jours par année et par foyer maximum).

BUDGET

Recettes

329 365 €

liés à la vente de matériaux, aux aides reçues des éco-organismes, et aux cotisations des professionnels en déchèterie.

Dépenses

2 657 145 €

+ 108 212 € d'excédents

Le budget du service de gestion des déchets est cette année encore excédentaire, du fait d'une maîtrise des coûts améliorée par la gestion des contrats avec les prestataires mobilisés, mais aussi du fait d'une certaine stagnation des tonnages collectés en déchèterie.

UNE NOUVELLE DÉCHÈTERIE EN PROJET

L'acquisition en 2018 des **4,1 ha du site Philips à Miribel** (voir pages 12 et 13) va permettre la création d'une nouvelle déchèterie intercommunale d'environ **1,5 ha**, couplée à un espace ressourcerie. Les aménagements sont prévus pour 2021 ou 2022.

ENVIRONNEMENT, LE PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL EST EN MARCHÉ

Au 31 décembre 2018, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) a renforcé le rôle des intercommunalités, les nommant coordinatrices de la transition énergétique pour l'ensemble de leur territoire.

Qu'est-ce qu'un PCAET ?

Le PCAET est un projet territorial de développement durable.

À la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- l'adaptation au changement climatique ;
- la sobriété énergétique ;
- la qualité de l'air ;
- le développement des énergies renouvelables.

Ses objectifs à horizon 2030 sont vastes et stratégiques pour notre avenir :

- **réduction de 40 %** des émissions de GES par rapport à 1990 ;
- **réduction de 20 %** de la consommation énergétique finale par rapport à 2012 ;
- **32 % d'énergies renouvelables** dans la consommation finale d'énergie.



Face à cet enjeu, la CCMP s'est rapprochée des autres territoires de l'Ain et de ses partenaires locaux, entreprises, acteurs publics, habitants... pour mutualiser les forces et les ressources. Un plan climat ne peut en effet être porté seulement par la collectivité, mais bien par l'ensemble des acteurs qui vivent, agissent, travaillent... ont une influence sur le territoire.

Fin janvier 2018, le cabinet d'études Inddigo a ainsi été mandaté par le groupement de commandes du SIEA (Syndicat Intercommunal de l'Énergie de l'Ain) qui coordonne les actions de transition énergétique de ses membres.

Chargé d'élaborer le PCAET de chacune des communautés de communes adhérentes au groupement, Inddigo s'est entouré de spécialistes des thématiques environnementales et climatiques (HESPUL, institut NEGAWATT et SOLAGRO).

2019 sera l'année du diagnostic, de la stratégie territoriale et in fine de la co-construction du plan d'action à fin 2019, définissant toutes les initiatives portées sur le territoire.

Un budget maîtrisé = des marges préservées

Depuis 2012, la baisse de la fiscalité, la diminution des dotations de l'État, les transferts obligatoires de compétence, etc. pèsent sur les collectivités et entament durablement nos marges de manœuvre. Dans un contexte très contraint, la CCMP a su préserver les ratios prudentiels tout en maintenant un bon niveau d'investissement et une grande solidarité avec ses communes membres. Parvenant ainsi à poursuivre le développement du territoire par des projets structurants ambitieux et des services de qualité.

Les dépenses de fonctionnement se sont stabilisées en 2018 avec une augmentation de seulement + 1,29%, soit en valeur absolue + 218 041,31 €. Cette augmentation est particulièrement due au reversement aux communes de 170 121 €, via la tranche 3 de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) qui est le fruit d'une dynamique fiscale positive sur le territoire.

Le résultat 2018 de + 2 489 672,05 € est en progression de + 31 529,54 €, soit +1,28%.

FONCTIONNEMENT

RECETTES
19 549 927,21 €

DÉPENSES
17 060 255,16 €

RÉSULTAT DE L'EXERCICE
+ 2 489 672,05 €

INVESTISSEMENTS

RECETTES
2 076 026,52 €

DÉPENSES
3 532 971,09 €

RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 1 456 944,57 €



Épargne

Depuis 2016 l'épargne brute s'est stabilisée à 15% des recettes de fonctionnement.

En 2018 l'épargne brute est ainsi remontée au-dessus de **3 000 000 €** grâce à une bonne maîtrise des dépenses et au maintien du niveau de la fiscalité. Sur 2013/2018 le niveau d'épargne a diminué de **1 931 000 €**

2,2 ans

Un ratio de désendettement particulièrement bas... et bien inférieur à la limite prudentielle fixée habituellement à 12 ans.

2018 ouvre la page d'un chapitre de stabilité

Comparée à la période 2014/2017, l'année 2018 marque un pas, avec une stabilisation des dépenses de fonctionnement et le maintien du résultat proche de **2.5M€**.

AIDE AUX COMMUNES

La dotation de solidarité communautaire (DSC) : un outil de solidarité et de partage de la richesse fiscale.

Dans le cadre du pacte financier conclu en 2016 avec ses communes membres, la CCMP a décidé de renforcer la solidarité notamment vis-à-vis des plus petites communes.

En 2018, la DSC a donc été revalorisée à 760 000 €, soit une augmentation de 300 000 €/an, avec en plus un partage à 50/50 de la richesse fiscale au-delà des 2% d'augmentation.

2018	2017	2018/2017
Miribel		
254 508 €	191 420 €	63 088 €
Saint-Maurice-de-Beynost		
183 104 €	139 245 €	43 859 €
Beynost		
161 271 €	120 204 €	41 067 €
Neyron		
114 672 €	101 456 €	13 216 €
Tramoyes		
113 164 €	108 791 €	4 373 €
Thil		
103 401 €	98 884 €	4 518 €
TOTAL		
930 121 €	760 000 €	170 121 €

TOURISME

Une subvention annuelle de 99 421 €

a été reversée à l'EPIC Dombes Côtière Tourisme par la CCMP en 2018.



Perçue pour la première fois en 2018, la taxe de séjour a permis à la CCMP de récolter 70 305,80 €.

Cette somme, versée par les vacanciers résidant temporairement sur le territoire et prélevée par une grande majorité des collectivités françaises, est intégralement reversée à l'EPIC Dombes Côtière Tourisme pour financer ses actions de développement touristique.

LA RÉGION TOUJOURS AUX CÔTÉS DE LA CCMP

En 2017, la CCMP signalait avec la Région AURA le Contrat Ambition Région (CAR), dispositif d'aide aux territoires.

Le programme d'actions de 5 928 000 € arrêté par la CCMP sur des thématiques sportives, culturelles ou encore de protection des biens et des personnes permettra de bénéficier d'une aide de 829 497 €.

Les premiers projets aidés ont vu le jour avec notamment la création du Centre Urbain de Supervision Intercommunal (CSUi) ou encore la rénovation des vestiaires et de la tribune d'Ain Sud Foot.



Impôts

Cette année encore, la CCMP a fait le choix de ne pas recourir à une augmentation de la fiscalité des entreprises et des ménages, grâce à une dynamique des bases fiscales et un budget maîtrisé.

Depuis 2016, les taux sont donc parfaitement stables :

- taxe d'habitation : **6,28 %**,
- taxe sur le foncier non bâti : **2,08 %**,
- taxe sur les ordures ménagères : **7,75 %**,
- cotisation foncière des entreprises : **20,32 %**.

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE MIRIBEL ET DU PLATEAU**

BEYNOST • MIRIBEL • NEYRON •
SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST • THIL • TRAMOYES

1820 Grande Rue - 01700 MIRIBEL
Tél. : 04.78.55.52.18
Fax : 04.78.55.46.36
courriel : infos@cc-miribel.fr
www.cc-miribel.fr

Directeur de la publication Pascal Protjère

Rédacteur en chef Sébastien Bénétullière

Conception-rédaction J'article

Création et mise en page J'article

Photos CCMP, Lotfi Dakhli, Laurent Vella, iStock,
Laurence Danière, Hubert Canet, J. Tillaud, Studio 77, Mr M, Cardinal

Impression APO, imprimé à 240 exemplaires sur
du papier recyclé 100 % Cyclus print